



Module 9

Le partage de la route

Plan du module

- **Activité : Improvisation sur le partage de la route**
- **Le partage de la route avec les usagers vulnérables**
 - Piétons, cyclistes, cyclomotoristes, motocyclistes, aides à la mobilité motorisée, etc.
- **Le partage de la route avec les véhicules lourds**
 - Camions, camions-remorques, tracteurs semi-remorques, trains routiers, autocars, autobus urbains, autobus scolaires, véhicules d'urgence

Éléments de compétence

- Tenir compte des autres usagers de la route.
- Adopter une conduite coopérative et courtoise.
- Anticiper des situations potentiellement à risque.

Activité : Improvisation sur le partage de la route

Consignes (pour l'équipe d'improvisateurs)

- Prenez 10 minutes pour :
 - Choisir un carton d'improvisation et préparer une improvisation d'une durée maximale de 4 minutes, en vous servant des fiches descriptives contenant les principales caractéristiques des usagers vulnérables.
- Durant l'improvisation, il faut tenir compte :
 - des caractéristiques des usagers vulnérables;
 - des éléments de la stratégie OEA (Observer – Évaluer – Agir) que le conducteur d'un véhicule routier doit adopter en présence de ces usagers.
- Réalisez votre improvisation.

Activité : Partage de la route (suite)

- **Consignes** (aux autres équipes)
 - Désignez un porte-parole dans votre équipe pour le retour en plénière.
 - Prenez 10 minutes pour remplir la grille *Aide-mémoire sur le partage de la route*, en vous servant de vos connaissances actuelles.
 - Pendant la mise en situation, bonifiez au besoin votre grille *Aide-mémoire sur le partage de la route*.

Aide-mémoire sur le partage de la route

Catégories d'usagers	Caractéristiques principales	Observer Ce qu'il faut observer	Évaluer Ce à quoi il faut penser	Agir Ce qu'il faut faire

Le partage de la route avec les usagers vulnérables

Usagers vulnérables

- Divers types d'usagers vulnérables
 - Les piétons, les cyclistes, les cyclomotoristes, les motocyclistes, les aides à la mobilité motorisée, etc.
- Caractéristiques :
 - Ils sont moins bien protégés et plus susceptibles d'être blessés en cas de collision.
- Il faut:
 - leur porter une attention particulière;
 - conserver de bonnes marges de sécurité;

Usagers vulnérables

Il faut (suite) :

- adopter un comportement sécuritaire, coopératif et responsable en présence des différents usagers de la route, en particulier les usagers vulnérables;
- adapter sa conduite en fonction de son environnement de conduite et surtout en présence d'usagers vulnérables;
- appliquer constamment la stratégie OEA afin de mieux anticiper les situations risquées et d'agir en conséquence;
- s'inspirer du principe de prudence.

Usagers vulnérables

Le principe de prudence :

- Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.
- Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.
- Les usagers vulnérables, pour leur part, sont tenus d'adopter des comportements favorisant leur propre sécurité.

Ce principe peut facilement s'exprimer dans le schéma de la chaîne de responsabilité.

Usagers vulnérables

La chaîne de responsabilité :

Pour chaque usager de la route, il existe une chaîne de responsabilité qui consiste à faire preuve de prudence et de respect envers les plus vulnérables, tandis que ces derniers doivent adopter un comportement qui garantit leur propre sécurité.

Voici la chaîne de responsabilité qui, un peu comme la chaîne alimentaire, commence au plus grand et se termine au plus petit :



Ce principe tient compte de la hiérarchie des usagers de la route, du plus imposant (camion, autobus, voiture, etc.) au plus vulnérable (cycliste, piéton, cyclomotoriste, etc.).

Piétons

- Ils sont souvent difficiles à voir, surtout le soir et la nuit.
- Les plus à risque sont les piétons enfants et les personnes âgées.
- Environ 3 000 piétons sont tués ou blessés chaque année au Québec.

Piétons : Caractéristiques

- Les enfants :
 - Ils sont plus petits.
 - Ils sont souvent distraits et impulsifs.
 - Ils sont incapables d'évaluer la vitesse d'un véhicule venant vers eux.
 - Ils ne sont pas toujours conscients des dangers.
- Les personnes âgées ou handicapées :
 - Elles sont plus fragiles physiquement.
 - Elles se déplacent plus lentement.
 - Leurs facultés sont parfois diminuées.

Piétons : Ce qu'il faut observer

Milieu urbain

- Il faut scruter les trottoirs et les intersections, particulièrement dans les zones résidentielles et scolaires et près des aires de jeu.

Milieu rural

- Il faut surveiller les abords de route.

- Il faut porter une attention particulière aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) les aide-mémoires sur le piéton enfant et le piéton ayant un handicap visuel.

Piétons : Ce à quoi il faut penser (évaluer)

- Il faut prévoir :
 - que les piétons peuvent changer de direction ou traverser la rue sans regarder au préalable ni indiquer leur intention;
 - que les voitures peuvent cacher la présence de piétons;
 - que les personnes âgées ou handicapées ont besoin de plus de temps pour se déplacer;
 - que les réactions des enfants peuvent être imprévisibles. Ils peuvent :
 - traverser la rue ailleurs qu'aux intersections,
 - surgir entre deux véhicules stationnés,
 - traverser sans vérifier.

Piétons : Ce qu'il faut faire (agir)

- Respecter la signalisation routière et les règles de la circulation, notamment lorsqu'il s'agit de céder le passage.
 - Réduire sa vitesse au besoin, notamment dans les zones résidentielles, scolaires ou près des aires de jeu.
 - Établir un contact visuel avec le piéton et lui faire un signe de la main ou de la tête si vous le laissez passer.
 - Faire preuve de patience et de courtoisie.
- Pour en savoir plus, regardez la vidéo sur les usagers vulnérables piétons.
saaq.gouv.qc.ca/cours-conduite/automobile/module-9-partage-route
- Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) l'aide-mémoire sur le **piéton**.

Le savez-vous?

- Le brigadier scolaire adulte est un intervenant qui a les mêmes pouvoirs qu'un agent de la paix.
- L'omission de se conformer à des ordres ou à des signaux d'un brigadier scolaire ou d'un signalleur est passible de 4 points d'inaptitude.

Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) les aide-mémoires sur le **brigadier scolaire** et sur le **signalleur routier**.

Cyclistes

- Ce sont les collisions impliquant une bicyclette et un véhicule automobile qui sont la cause de la majorité des décès chez les cyclistes, soit près de 80 %.
- Ce type d'accident est aussi responsable de 20 à 25 % des hospitalisations chez cette catégorie d'usagers.

Cyclistes : Caractéristiques

- Ils circulent généralement à droite.
- Ils peuvent faire des manœuvres brusques.
- Ils se déplacent à plus faible vitesse qu'un véhicule routier et peuvent facilement se faufiler entre les véhicules.

Cyclistes : Ce qu'il faut observer

- Surveiller les abords de route.
- Être attentif aux signaux manuels du cycliste et à sa présence sur la route.
- Balayer la route du regard aux intersections.
- Vérifier les angles morts par-dessus l'épaule, au-delà du pare-brise et utiliser les rétroviseurs.

Cyclistes : Ce à quoi il faut penser (évaluer)

- Être conscient que les cyclistes ne restent pas toujours à droite de la chaussée.
- Faire attention en présence d'aménagements cyclables.
- Anticiper des mouvements brusques de leur part.

Cyclistes : Ce qu'il faut faire (agir)

- Respecter la signalisation routière et les règles de la circulation, notamment lorsqu'il s'agit de céder le passage.
- Emprunter la voie de gauche si la voie est trop étroite pour conserver la marge de sécurité obligatoire avec le cycliste.
- Établir un contact visuel, si possible.
- Céder le passage :
 - en sortant d'une entrée privée ou en y entrant;
 - en effectuant un virage;
 - à une intersection.
- Vérifier le rétroviseur et l'angle mort avant d'ouvrir la portière d'un véhicule immobilisé afin d'éviter le risque d'emportiérage.

Le saviez-vous?

- Les blessures à la tête sont la cause d'environ 60 % des décès chez les cyclistes victimes d'accidents.
- En 2021, seulement 70 % des cyclistes portaient un casque protecteur, et ce, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation menées au cours des années pour en promouvoir l'usage.

- Pour en savoir plus, regardez la vidéo sur les usagers vulnérables cyclistes :
saaq.gouv.qc.ca/cours-conduite/automobile/module-9-partage-route
- Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) l'aide-mémoire sur le **cycliste**.

En présence des piétons et des cyclistes, il faut :

- respecter la priorité de passage des piétons aux intersections, repérer les SAS vélos et redoubler de prudence avant de faire un virage à droite au feu rouge;
- signaler ses intentions (clignotants, phares, feux de freinage);
- communiquer de façon courtoise et sécuritaire;
- diminuer ou contrôler la vitesse et la direction de son véhicule dans différents environnements de conduite (écoles, parcs, quartiers résidentiels, terrains de jeu, centres commerciaux, etc.);
- ouvrir la portière du véhicule seulement après s'être assuré qu'il n'y a plus de risques d'emportierage (cette vérification doit aussi être faite par les passagers).

Cyclomotoristes et motocyclistes

Caractéristiques

- Ils ont droit à la largeur complète de la voie.
- Ils peuvent faire des manœuvres brusques.
- Ils sont moins visibles dans les angles morts des véhicules routiers.
- Ils ne sont pas protégés par un habitacle.
- Il est difficile d'évaluer leur vitesse réelle.

Cyclomotoristes et motocyclistes

Ce qu'il faut observer

- Scruter les intersections et le côté droit de la voie.
- Vérifier par-dessus l'épaule (angles morts) et utiliser les rétroviseurs.
- Vérifier au-delà des piliers du pare-brise (angles morts).
- Repérer les indices provenant de la posture du motocycliste ou du cyclomotoriste.

Cyclomotoristes et motocyclistes

Ce à quoi il faut penser (évaluer)

- Anticiper :
 - des mouvements brusques de leur part;
 - des déplacements dans la voie lorsqu'ils se préparent à faire un virage;
 - leur présence aux abords des écoles secondaires;
 - le fait qu'ils puissent freiner très rapidement et sur une courte distance.
- Tenir compte du fait qu'il est difficile d'évaluer la distance et la vitesse d'une motocyclette ou d'un cyclomoteur.

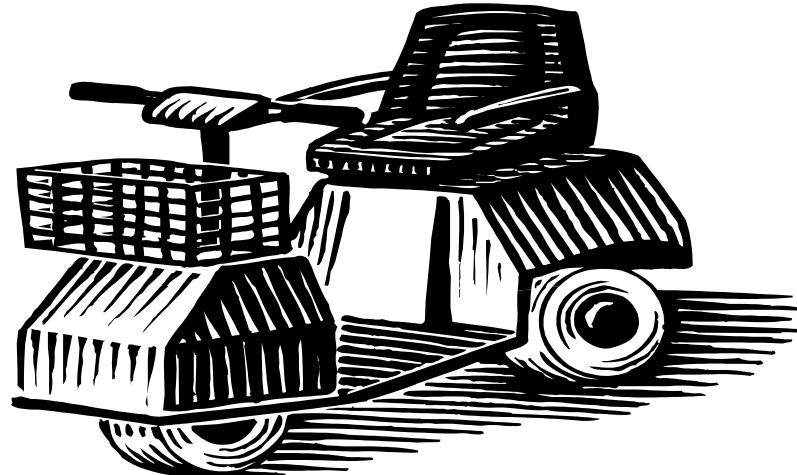
Le saviez-vous?

- Les jeunes de 14 à 16 ans représentent environ 65 % des conducteurs de cyclomoteurs impliqués dans les accidents.
 - En moyenne, de 2014 à 2018, il y a eu 105 victimes motocyclistes par 10 000 motos en circulation sur les routes québécoises.
- Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) l'aide-mémoire sur les **cyclomotoristes** et les **motocyclistes**.

Aides à la mobilité motorisée (AMM)

Caractéristiques

- Comprend les fauteuils roulants motorisés, les triporteurs et les quadriporteurs.
- Peu visibles la nuit (ne possèdent pas toujours des phares avant ou arrière ou de fanion).
- Peu bruyants, donc on ne les entend pas venir.



Aide à la mobilité motorisée (AMM)

- Ce qu'il faut observer
 - Être attentif à leurs comportements
- Ce à quoi il faut penser (évaluer)
 - Prévoir que ces usagers peuvent présenter des comportements imprévisibles.
 - Prévoir qu'ils peuvent passer du trottoir à la chaussée ou vice-versa sans indiquer leur intention.
- Ce qu'il faut faire (agir)
 - Être vigilant quand vous les dépassez.

Il est fortement recommandé que vous lisiez (en autoapprentissage) l'aide-mémoire sur l'AMM.

Usagers vulnérables

À retenir

En présence de ceux-ci, il faudra prendre en considération :

- la mise en œuvre de la stratégie OEA que le conducteur d'un véhicule routier doit adopter en présence d'un usager vulnérable, selon la chaîne de responsabilité;
- ce qui définit le principe de prudence en faveur d'une chaîne de responsabilité sécuritaire;
- le fait d'adapter sa conduite aux conditions routières, à l'état de la chaussée et au respect des règles de circulation, qui sont les meilleurs moyens de s'assurer d'une conduite sécuritaire.

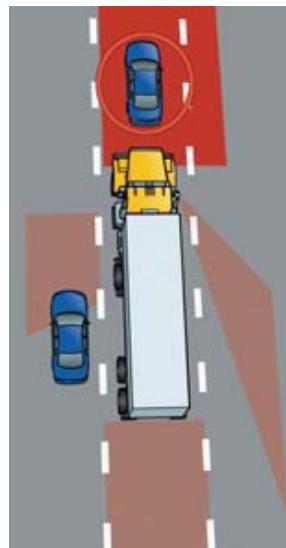
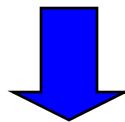
Le partage de la route avec les véhicules lourds

Véhicules lourds

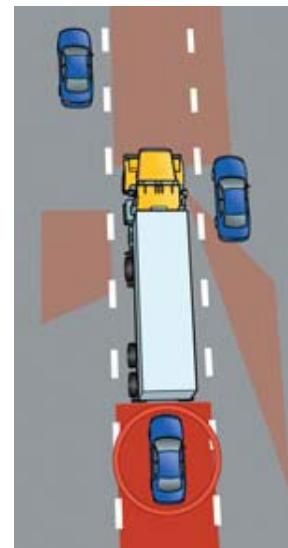
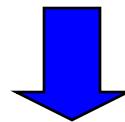
- Divers types de véhicules lourds
 - Camions, camions-remorques, tracteurs semi-remorques, trains routiers, autocars, autobus urbains, autobus scolaires, sableuses/déneigeuses, véhicules d'urgence (ambulance, pompiers, police)
- Caractéristiques
 - Nombreux angles morts
 - Leur poids et leurs dimensions sont nettement supérieurs à ceux d'une automobile.
 - Leur distance de freinage est plus longue.

Les angles morts

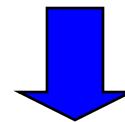
À l'avant



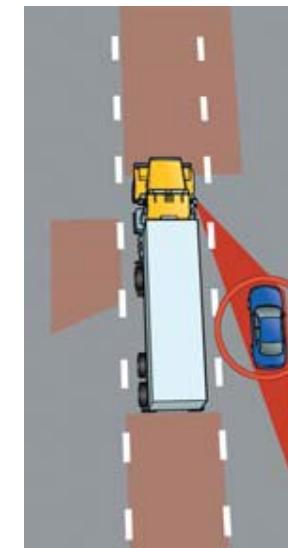
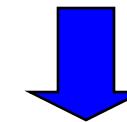
À l'arrière



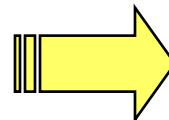
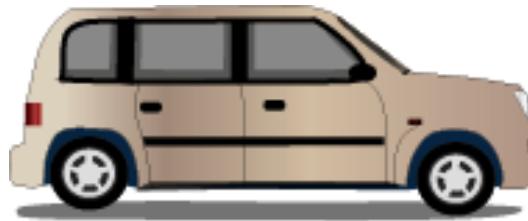
À gauche



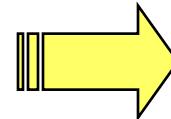
À droite



Le poids et la dimension

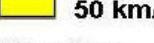


Peut peser jusqu'à 4 500 kg



Peut peser jusqu'à 59 000 kg

La distance de freinage

DISTANCE D'ARRÊT LORS D'UN FREINAGE D'URGENCE										
TYPE DE VÉHICULE	Distance en mètres									
	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90
Camion d'une seule unité 3 essieux  (MTC 25 250 kg)	22 mètres 	50 km/h	88 mètres 	100 km/h						
Tracteur / semi-remorque 7 essieux  (MTC 55 500 kg)	21 mètres 	50 km/h	84 mètres 	100 km/h						
Véhicule de promenade (Masse nette de 2 570 kg - gros véhicule) 	9,5 mètres 	50 km/h	38 mètres 	100 km/h						

Les projectiles, les turbulences

- Les projectiles
 - Des objets peuvent être éjectés de la remorque, la semelle d'un pneu peut se défaire ou un caillou peut être projeté par l'un des pneus.
- Les turbulences
 - Lorsque la chaussée est mouillée, le pare-brise est éclaboussé et la visibilité réduite. Il est bon d'actionner les essuie-glaces avant d'être à la hauteur d'un véhicule lourd.

Les véhicules lourds partagent notre quotidien

- Pour en savoir plus, regardez la vidéo sur les usagers vulnérables en présence de véhicules lourds :
saaq.gouv.qc.ca/cours-conduite/automobile/module-9-partage-route

Autobus scolaires

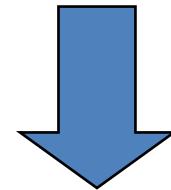


- Ils font des arrêts fréquents pour faire monter ou descendre des écoliers.
- Ils s'arrêtent aux passages à niveau.
- Porter une attention particulière:
 - aux feux jaunes d'avertissement alternatifs;
 - aux feux jaunes de détresse;
 - aux feux rouges intermittents;
 - au panneau d'arrêt;
 - à la présence d'élèves aux abords du véhicule.

Le saviez-vous?



Dépasser un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent



9 points d'inaptitude ainsi qu'une amende
qui varie entre 200 \$ et 300 \$

Autobus urbains



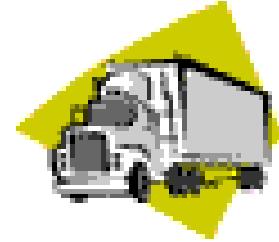
- Ils font des arrêts fréquents pour faire monter et descendre les usagers.
- Ils s'arrêtent aux passages à niveau.
- Porter une attention particulière:
 - à la réintégration de l'autobus dans la voie où il circulait;
 - à la présence d'usagers aux abords de ces véhicules.

Le saviez-vous?



Une amende de 100 \$ à 200 \$ est prévue pour avoir omis de céder le passage à un autobus dont le conducteur actionne les feux de changement de direction en vue de réintégrer la voie où il circulait avant de s'immobiliser.

Tracteur semi-remorque



- Cet ensemble constitué d'un tracteur routier et attelé à une semi-remorque est l'un des plus gros véhicules circulant sur nos routes.
- Il faut porter une attention particulière:
 - à sa signalisation;
 - aux panneaux pouvant être présents sur le tracteur ou sur la ou les remorques.

Tracteur semi-remorque - panneaux

- Un véhicule transportant des matières dangereuses est signalé par un panneau en forme de losange.



- Un grand train routier est signalé par un panneau de forme rectangulaire. Il existe 2 sortes de panneaux :



- Les véhicules hors norme

Véhicules d'urgence

- Les véhicules d'urgence incluent les voitures de police et d'incendie, les ambulances ainsi que les véhicules de secours des services publics.
- Porter une attention particulière:
 - aux gyrophares;
 - aux avertisseurs sonores.



Véhicules d'urgence

Ce qu'il faut faire (agir)

- Respecter leur priorité de passage.
- Faciliter le passage de ces véhicules aussitôt que vous entendez une sirène ou voyez des avertisseurs lumineux dans vos rétroviseurs.
- Libérer de façon sécuritaire la voie occupée par le véhicule d'urgence et vous immobiliser, si cela est nécessaire.
- Respecter un corridor de sécurité entre votre véhicule et un véhicule d'urgence, une dépanneuse ou un véhicule de surveillance qui est immobilisé sur la route.

Et n'oubliez pas :

La route, ça se partage et ça concerne tout le monde!

De plus, nous avons tous un rôle à jouer pour favoriser la cohabitation sécuritaire entre usagers de la route.

- Pour en savoir plus, regardez les vidéos sur les usagers vulnérables (témoignages) :
saaq.gouv.qc.ca/cours-conduite/automobile/module-9-partage-route